

2.00 crédits

20.0 h

Q1

Enseignants	Declercq Frédéric ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier l'étudiant-e à la rédaction ou à la traduction de petits textes lui permettant de la sorte d'exprimer des messages et des idées 2. Analyser des textes dans le but d'améliorer les connaissances lexicales de l'étudiant et afin de l'aider à acquérir les tournures de phrases de la langue cible 3. Initier l'étudiant-e à la compréhension à l'audition 4. Parfaire les connaissances grammaticales de l'étudiant
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>AA spécifiques :</p> <p>À l'issue de ce module, l'étudiant-e sera capable de comprendre d'analyser et de tirer les conclusions de textes spécialisés, de rédiger et de traduire des phrases ou des textes (lettres, mails,...) et d'exprimer dans la langue cible un certain nombre de messages et d'idées. Il/elle sera également initié-e à la compréhension à l'audition (en tenant compte des possibilités offertes par l'infrastructure). Certaines notions grammaticales auront été abordées afin d'aider l'étudiant-e à mieux s'exprimer.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit les fondements de ses (ou d'une) idée(s)
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Examen écrit (entre 60 et 80 % de la note finale) + Évaluation permanente (entre 20 et 40 % de la note finale). <p>L'évaluation permanente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence régulière (80 %) aux cours recommandée ; prise régulière des présences • participation active aux cours (exercices, préparations, etc.) • 1 test de grammaire (entre 40 et 60 % de l'évaluation permanente) après la partie grammaticale et 1 test basé sur les exercices (lectures, compréhensions à l'audition, exercices de rédaction ou de traduction accessibles dans les notes de cours) à réaliser à domicile par l'étudiant (entre 40 et 60 % de l'évaluation) à la fin du module. • tests inopinés possibles (entre 0 et 20 % de l'évaluation permanente) <ul style="list-style-type: none"> • Les étudiants qui ne présentent pas l'examen final obtiennent la note de 0/20 pour ce cours. • La note obtenue pour l'évaluation permanente en première session sera reportée en deuxième session pour les étudiants qui représentent l'examen. Pondération en deuxième session : évaluation permanente entre 20 et 40 % de la note finale, examen écrit entre 60 et 80 %. • Les étudiants qui sont dans l'impossibilité de suivre les cours de façon régulière (pour raison médicale documentée ou conflit d'horaire confirmé par le secrétariat) devront le signaler à l'enseignant par mail dès que la situation se présentera. Après accord par mail de l'enseignant, l'étudiant concerné devra remettre le jour de l'examen un dossier d'exercices spécifiés par l'enseignant et conformément à ses instructions confirmées par mail. L'évaluation permanente sera, dans ce cas, basée sur ce dossier d'exercices. Un dossier non conforme pourra être refusé par l'enseignant. <p>Tous les travaux doivent être réalisés exclusivement par l'étudiant. L'utilisation des outils électroniques doit se limiter à la consultation des dictionnaires, des encyclopédies et des grammaires. Les traductions automatiques ne sont pas autorisées.</p>
Méthodes d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • cours théoriques • séances d'exercices • rédaction et traduction de textes et de phrases (en classe et à domicile) • exercices d'initiation à la compréhension à l'audition (en classe et à domicile) • dossier de lecture (travail personnel de l'étudiant) • exercices de grammaire (en classe et à domicile)

<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • rédaction et/ou traduction en anglais de textes et de phrases à vocation architecturale • exercices d'initiation à la compréhension à l'écoute (audio et/ou vidéo) • acquisition de vocabulaire architectural par le biais de l'écriture, de la lecture et de la compréhension à l'audition • acquisition de notions grammaticales (théorie et/ou exercices) dont : <ul style="list-style-type: none"> • l'article • l'adjectif • l'adverbe • le comparatif et le superlatif • la syntaxe • les règles d'orthographe
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Tous les supports du cours sont disponibles sur Moodle ou sur Internet.</p> <p>- <u>dictionnaire explicatif proposé</u> :</p> <p>MACMILLAN : https://www.macmillandictionary.com</p> <p>- <u>dictionnaire traductif proposé</u> :</p> <p>WORDREFERENCE : www.wordreference.com</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Documents issus de différentes publications et d'Internet</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	2	LTARC1123	